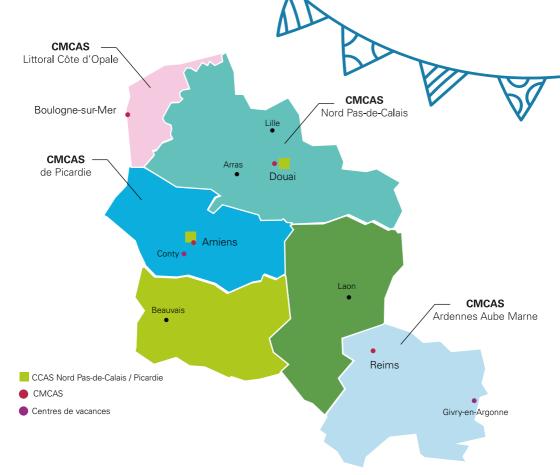


SÉJOURS DE PROXIMITÉNORD - PAS-DE-CALAIS / PICARDIE







Les Ateliers du Val de Selle

47 route de Lœuilly 80160 Conty 3 à 5 lits par chambre

> Coordonnées GPS latitude 49.774068 N longitude 2.172466 E



Centre du Val d'Ante

13-15 rue du Général Leclerc 51330 Givry-en-Argonne 2 à 6 lits par chambre



Coordonnées GPS latitude 48.948592985491 longitude 4.887889989134

Sommaire

Les séjours Hiver

 Bienvenue au Carnaval 			Į
• L'Arlequin et sa cavalcade			(
• Construis ton aventure			8

Mémento des parents

Convoyage	9
Informations pratiques	10
Tarification	12
Fiche d'inscription	13
Contacts CMCAS	14

Ouverture des inscriptions 5 novembre 2024 Date limite des inscriptions 19 novembre 2024

Pour tout renseignement avant, pendant et après le séjour contactez votre correspondant de SLVie ou le/la Technicien.ne Conseil et Promotion de votre antenne.

édito



Chers parents,

Nos Activités Sociales font de la jeunesse une priorité. Nos séjours jeunes sont construits dans l'objectif d'accompagner progressivement nos bénéficiaires de la petite enfance vers l'âge adulte autour de l'axe commun du vivre ensemble. Cela se fait petit à petit à travers des séjours spécifigues au fil des âges (4/5 ans, 6/8 ans, 9/11 ans. 12/14 ans et 15/17 ans).

Ce catalogue vous présente le séjour de proximité, destiné aux enfants de 4 à 11 ans. Il vient en complément des séjours nationaux, à partir de 6 ans, que proposent nos Activités Sociales.

Ces séjours jeunes de proximité ont l'avantage de se dérouler dans notre belle région, près de chez vous. Cela qui est d'autant plus rassurant pour des premières colos.

Ce catalogue est aussi une excellente source d'information pour vous parents. N'hésitez pas à le parcourir et à vous rapprocher de votre CMCAS pour plus d'informations.

Bonne lecture et découverte avec vos enfants.

Les Président.e.s de vos CMCAS

Nord Pas-de-Calais, Picardie et Littoral Côte d'Opale



« Bienvenue au Carnaval »

Conty

Les Ateliers du Val de Selle 47 route de Lœuilly

DU 9 AU 15 FÉVRIER 2025

4-5 ans • 5 places 6-8 ans • 10 places 9-11 ans • 10 places

DU 16 AU 22 FÉVRIER 2025

4-5 ans • 5 places 6-8 ans • 10 places 9-11 ans • 10 places

Tu aimes t'amuser et te déguiser? Alors bienvenue au Carnaval de Conty!

> Viens rencontrer de nouveaux copains, créer ton déquisement coloré, ton masque, une danse!

> Tu auras une semaine pour préparer le bal des enfants du dernier soir! Si tu as un costume préféré tu peux le mettre dans ta valise si papa et maman sont d'accord. Et si doudou veut t'accompagner (pour les plus petits comme pour les grands), n'hésite pas à le prendre. On t'attend avec impatience.

4-5 ans 6-8 ans 9-11 ans





Séjours de proximité

« L'Arlequin et sa calvacade »

Givry-en-Argonne

Centre du Val d'Ante 13-15 rue du Général Leclerc

4-5 ans 6-8 ans



Ta mission, si tu l'acceptes, sera de créer un masque, une marionnette, un char avec tes copains et copines ! Bien sûr, il faudra également être costumé.e pour participer au défilé. Qui sera élu Prince ou Princesse du carnaval ? Mon petit doigt me dit qu'il s'appelle « Arlequin » mais chut, ne le dis à personne !





Séjours de proximité

« Construis ton aventure »

Givry-en-Argonne

Centre du Val d'Ante 13-15 rue du Général Leclerc

DU 9 AU 15 FÉVRIER 2025

9-11 ans • 3 places



créatif?

Quelque soit ton superpouvoir, tu trouveras ta place dans ce séjour qui sera construit avec tout le monde. Toi et tes nouveaux



Arrivée et départ des enfants

Les CMCAS ont la responsabilité des convoyages. Elles organisent et regroupent les transports selon le nombre d'inscrits et la situation des centres. Sachez que les convoyages font pleinement partie de la colo! Les lieux et horaires vous seront envoyés à minima 8 jours avant les départs (sauf demande tardive).

Le convoyage sur les séjours de proximité

Pour les séjours de proximité, un transport est mis en place. Il vous est cependant possible de déposer et reprendre votre enfant sur son lieu de séjour. Il n'y a pas de défraiement kilométrique possible lorsque vous déposez ou reprenez votre enfant.

En fonction du nombre de jeunes inscrits sur chaque point de rendez-vous et de leur lieu de domicile, il est possible que des modifications aient lieu en fonction des inscriptions et ouverture de centre.

<u>Attention</u>: il n'y aura aucun changement de mode de transport 15 jours avant le départ des enfants en colo. Les informations convoyage, pour le transport de vos enfants, vous seront envoyées par mail.

Pour les enfants âgés de 4 ou 5 ans, le convoyage est à la charge des parents (les frais de voyage ne sont pas pris en charge par la CCAS). Néanmoins si un bus est mis en place par votre CMCAS vers le centre où votre enfant est affecté, un parent doit l'accompagner dans celui-ci, auquel cas les enfants de 4-5 ans peuvent bénéficier gratuitement du convoyage.

Devenez convoyeur

Le voyage des jeunes jusqu'au centre nécessite la présence d'accompagnateurs. Nous avons besoin de vous pour participer au convoyage des enfants ou à l'organisation des départs en gare. Si vous êtes volontaire, contactez votre CMCAS :

CMCAS Littoral Côte d'Opale: 03 21 10 33 80 - littoralcotedopale.cmcas@asmeg.org

CMCAS Nord Pas-de-Calais: 09 70 82 82 84 - cmcas210.npdc@asmeg.org

CMCAS de Picardie : 09 70 82 82 84 - picardie.cmcas015@asmeg.org

Informations pratiques

LE CARNET DE VACANCES

Demandez-le à votre CMCAS auprès de votre correspondant.e de SLVie ou au Technicien.ne Conseil et Promotion. Il est indispensable pour valider la fiche sanitaire de liaison ainsi que l'attestation du droit à l'image.

TROUSSEAU

Veuillez adapter l'équipement aux activités prévues et aux besoins de votre enfant. Pensez notamment à apporter des vêtements chauds, chaussettes (à doubler pour les plus jeunes), ainsi que des lunettes de soleil et une crème solaire.

SAC DE TRANSPORT

Attention au volume et au poids des bagages! Préférez un sac à dos ou une petite valise à roulettes ainsi qu'un petit sac pour la bouteille d'eau et le pique-nique.



BON À SAVOIR

Le vol et la perte des effets personnels (vêtements, bagages, objets et matériels divers), des matériels multimédias (téléphones portables, lecteurs MP3, appareils photos numériques...) et d'argent de poche ne sont pas couverts par la CCAS en centre de vacances et ne pourront donc faire l'objet d'aucun dédommagement.

SANTÉ

La fiche sanitaire de liaison actualisable

Elle est intégrée dans le carnet de séjours qui vous est remis chaque année par la CMCAS. Ce document, indispensable pour assurer une bonne surveillance médicale. devra être rempli avec la plus grande précision. N'oubliez pas de remettre le carnet de séjours au convoyeur de l'enfant.

Les vaccinations

Aucun ieune ne sera admis en centre de vacances sans avoir satisfait aux exigences médicales légales concernant les vaccinations antitétanique, antidiphtérique et antipolio-myélitique. La vaccination par le BCG est facultative mais conseillée. Les CMCAS procèdent à la vérification de ces vaccinations sur la fiche sanitaire. De même, aucun ieune ne sera admis en centre de vacances si l'autorisation parentale de participation aux activités et d'intervention médicale et/ou chirurgicale n'est pas signée avant le début du séjour par le ou les parent(s) responsable(s) du jeune au moment du séjour.

La visite médicale préalable

L'examen dit de non-contagion, à une date rapprochée du départ en centre de vacances, n'est pas obligatoire mais conseillé. Il a pour but le dépistage des maladies contagieuses et des parasites, et permet souvent de compléter les vaccinations ou de mentionner certaines difficultés ou contre-indications.

SÉJOURS « PLURIEL »

Si votre enfant a des allergies alimentaires. une maladie chronique stabilisée ou un handicap, dès réception du catalogue et avant toute inscription, vous devez informer votre CMCAS qui vous mettra en relation avec le département santé-prévention de la CCAS.

Vous pouvez également appeler directement:

- 01 48 18 64 62
- 01 48 18 68 51

Les correspondants santé-prévention, aidés par les médecins-conseils, peuvent étudier avec vous la situation particulière de votre enfant afin que ses vacances se déroulent au mieux

ANNIVERSAIRES

Si l'anniversaire de votre enfants tombe pendant son séjour, il le fêtera avec ses copains sur place.

LE TÉLÉPHONE PORTABLE

En parfait parallèle du phénomène de société que nous connaissons tous, force est de constater que les enfants, et ce dès leur plus jeune âge, arrivent sur nos séjours avec un téléphone portable.

Outre les problèmes de santé que son utilisation peut engendrer, il est source d'isolement pour l'enfant au sein du groupe, et s'est avéré néfaste au bon déroulement des activités sur certains séiours.

C'est pourquoi nous conseillons vivement aux parents de garder cet objet à la maison et de privilégier le plaisir de la petite carte postale.



Un blog pour suivre les aventures de votre enfant en colo

QU'EST-CE QUE C'EST?

RegardeMonSejour est une plateforme qui permet à l'équipe d'animation de partager les photos prises par votre enfant ou les animateurs lors de sa colo. Le blog sera alimenté, durant le séjour, en fonction de l'actualité sur la colo et des possibilités de connexion.

Vous v trouverez également la Lettre aux Jeunes de la direction du séjour et le Projet Pédagogique de la CCAS.

De quoi satisfaire la curiosité des parents, tout en laissant les enfants profiter de leurs aventures !

COMMENT ÇA MARCHE?

Peu avant le début du séjour (une semaine environ), vous recevrez par e-mail les codes de connexion à regardemonsejour. com, avec un identifiant et un mot de passe (pensez à vérifier dans vos courriers indésirables au cas où vous ne l'auriez pas reçu dans ce délai).

Pour que vous puissiez voir votre enfant sur les photos, n'oubliez pas de signer l'autorisation de droit à l'image qui se trouve dans le carnet de liaison.

LA PARTICIPATION FINANCIÈRE

Son montant est calculé en fonction du coefficient social de l'ouvrant droit. Joignez une photocopie de votre avis d'imposition 2024 (revenus 2023), si vous ne l'avez pas encore fournie; elle est indispensable pour son calcul. Sans ces éléments, le coefficient maximum vous sera appliqué. Aucune régularisation a posteriori ne sera effectuée.

AVANTAGES FAMILLE

Un abattement est applicable si plusieurs enfants de la même famille, avec le même NIA (Numéro Identifiant Agent), sont affectés sur une même période :

- 5 % pour 2 enfants affectés
- 10 % pour 3 enfants affectés
- puis 5 % par enfant supplémentaire (soit 15 % pour 4 enfants, 20 % pour 5 enfants...)



CONDITIONS GÉNÉRALES

Toutes les conditions générales (inscriptions, remboursements...) des séjours nationaux CCAS s'appliquent aussi sur les séjours de proximité. Vous pouvez les consulter dans le catalogue CCAS Jeunes ou sur le CCAS.fr rubrique Séjours Jeunes.

Tarifs selon votre coefficient social									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Inférieur à 4 747	4 748 à 7 123	7 124 à 8 899	8 900 à 10 680	10 681 à 13 056	13 057 à 15 425	15 426 à 17 802	17 803 à 21 362	21 363 à 28 480	Supérieur à 28 481
7 jours - 4/5 ans et 6/8 ans									
46,92 €	67,03 €	93,84 €	107,24 €	134,05 €	147,46 €	160,86 €	174,27 €	187,67 €	201,08 €
7 jours - 9/11 ans									
56,01 €	80,01 €	112,01 €	128,02 €	160,02 €	176,02 €	192,02 €	208,03 €	224,03 €	240,03 €

Date limite des inscriptions > 19 novembre 2024

Fiche d'inscription vacances jeunes

Hiver 2025

	1. Ouvrant	t droit		
	Ouvrant droit	1	Téléphone	
Nom		Portable		
Prénom		Professionnel		
Email				
N°	identifiant (NIA) Clé		N° CMCAS N°S	LVie
	otocopie de votre avis d'imposition 2024 (revenu our calculer les tarifs.	us 2023). Si vous ne l'av	rez pas encore fournie,	elle es
	2. Partici	ipant		
Nom	Pré	enom		
Date de naissa	ance / Sexe :	Masculin 🗌 Fémin	in	
INTI	TULÉ DU SÉJOUR CHOISI DA	NTE .	LIEU	ÂGE
CHOIX 1				
CHOIX 2				
TRANSPORT -	POINT DE REGROUPEMENT (cochez la case)			
l'enfant pourra	5 ans ne sont pas convoyés. Toutefois, si un trans profiter du transport si il est accompagné d'un p s « sauf cas d'urgence »			-
CMCAS	S NORD PAS-DE-CALAIS	LITTORA	L CÔTE D'OPALE	
☐ Wa	squehal Valenciennes Lens	☐ Dunk	erque	
.le	dépose mon enfant directement à la colo :	□ oui	non	
	récupère mon enfant pour le retour de la c	=	non	
Je	souhaite devenir convoyeur pour les séjour	rs jeunes :	non	
PICARI	DIE			
☐ Am	niens 🗌 Longueau 🗌 Sain	t-Leu-D'Esserent		
Je	dépose mon enfant directement à la colo :	oui	non	
Je	récupère mon enfant pour le retour de la c	olo : Oui	non	
Je	souhaite devenir convoyeur pour les séjour	rs jeunes :	non	
	Attention : possibilité de modification d	du trajet selon les inscript	tions	



N'oubliez pas d'informer votre CMCAS avant l'inscription, afin de permettre à la CCAS d'adapter l'accueil.





Contacts

CMCAS Littoral Côte d'Opale 03 21 10 33 80

CMCAS Nord Pas-de-Calais 09 70 82 82 84

CMCAS de Picardie 09 70 82 82 84







Vous pouvez joindre

les CMCAS Nord Pas-de-Calais et Picardie du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h

* appel non surtaxé

